

Quel lien entre les migrants et leur pays ?

Comment les pays d'origine soutiennent-ils leurs expatriés ? L'ULg va se pencher sur les mécanismes formels et informels mis en place.

● **Emmanuel HUET**

Prendre la route, quitter son pays pour trouver mieux ailleurs... Chaque année, ils sont plusieurs centaines de milliers de migrants à quitter leur «chez eux». Mais au final, ils ne trouvent pas forcément le bonheur escompté : les conditions d'accueil des différents pays varient et sont inégales. Inhumaines dans certains cas.

Établir le cadastre des aides sociales accordées au migrant, c'est un travail d'envergure qui va être mené par l'université de Liège et le Cedem (Centre d'études de l'ethnicité et des migrations). La question que se pose Jean-Michel Lafleur, directeur adjoint du Cedem : quels sont les moyens mis en œuvre par les pays d'origine pour venir en aide à leurs «expatriés» afin de faire face aux exclusions dans leur pays d'accueil.

Dans le contexte économique actuel, les pays accueillants sont contraints de revoir leurs priorités. Et l'accueil des étrangers n'en

est pas forcément une... «*Les pays d'origine et les réseaux familiaux et communautaires sont amenés à se substituer au rôle du pays de résidence,*» explique le chercheur.

Mais l'aide va dans les deux sens. «*Il y a l'envoi d'argent vers les pays d'origine. Chaque année, ce sont des milliards d'euros qui quittent l'Europe.*» Et dans l'autre sens : «*Quand la personne est dans un processus de régularisation, elle a besoin d'un appui administratif. Elle peut aussi envoyer des médicaments vers son pays d'origine et recevoir en retour des médecines traditionnelles.*» Ou, en cas de retour programmé au pays, l'aide de la famille est la bienvenue.

Les restrictions belges

Et du côté des expatriés belges, quel soutien obtiennent-ils ?

«*La Belgique n'est pas un des États les plus actifs à ce niveau,* constate le chercheur. *On a des travailleurs hautement qualifiés qui partent pour la haute finance, par exemple. On a aussi des travailleurs frontaliers qui vont dans les usines en France ou aux Pays-Bas.*»

Un exemple des difficultés rencontrées par les expatriés : conserver le revenu des allocations familiales. «*La Belgique a mis beaucoup de restrictions pour l'exportation des allocations.*» Et inversement : «*Si un homme seul vient travailler en Belgique, il ne pourra pas bénéficier d'allocations pour sa famille restée au pays.*»

Entre Flandre et Wallonie, les différences sont assez marquées

sur le soutien apporté aux expatriés. «*La Flandre est beaucoup plus active : elle aide, informe ou prépare les personnes qui veulent aller à l'étranger. Elle propose aussi des facilités pour le retour.*»

Comment un État peut-il venir en aide à des lointains expatriés ? Certains pays d'Amérique latine sont assez actifs : «*Parfois, ils organisent des campagnes de vaccination dans les consulats. Quand on voit la difficulté d'accès au système de santé des États-Unis, on comprend alors l'importance.*»

Pourquoi garder le contact ?

De manière générale, les pays ont plutôt tendance à garder un contact avec leurs expatriés. «*Pour des raisons économiques et pour s'assurer que les flux d'argent soient maintenus car ils sont importants pour l'économie.*» Mais aussi pour des raisons politiques : «*Ils ont besoin du soutien politique de leurs expatriés. Lors des dernières élections présidentielles en Turquie, les expatriés ont massivement voté pour Erdogan.*»

L'étude, financée par une bourse de 1,5 million, se concentrera sur les 28 pays de l'Union européenne ainsi que 10 États non européens. La recherche permettra de désigner les mécanismes de soutien formels et informels entre les expatriés et leur pays d'origine. Mais aussi de constater si un nouveau réseau de systèmes transnationaux de protection sociale n'est pas en train de se mettre en place. ■